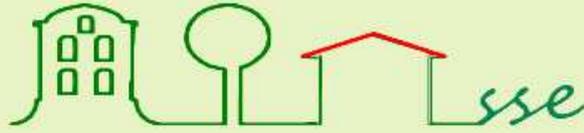


UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



*Saint-Simon Environnement*



## **BULLETIN de Mars Avril 2023**

*Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.*

*Merci à vous tous pour votre participation à l'Assemblée Générale du 13 mars qui fut très vivante.*

*Merci aussi pour votre implication dans les différentes réunions touchant au quartier que nous organisons ou co-organisons avec le Collectif de Défense du Quartier, les équipes municipales.*

*Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.*

*M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau*

### **Suites de l'Assemblée Générale**

**L'Assemblée Générale de Saint Simon Environnement a eu lieu le 13 mars à 18h30 dans la salle associative place de l'Eglise.**

Vous étiez une quarantaine à assister et participer à cette AG.



**Le rapport d'activité 2022 a été présenté par le Président et les membres du bureau :**

Parmi les points à noter :

#### Urbanisme :

- Participation aux Commissions Urbanisme. La pression est importante (16 commissions, 3 permis accordés)

- Démarrage de la procédure d'élaboration du futur PLUiH (prévu pour 2025). Le PADD a été voté le 6 avril intégrant la contrainte de réduction des impacts sur les ENAF (espaces naturels, agricoles et forestiers)

#### Equipements publics :

- Livraison des deux collèges et rentrée 2022 effectuée, début de construction du groupe scolaire Canto Laouzeto, par contre la rénovation de l'ancienne école P Bert ne se fera pas avant septembre 2024
- Enfin début de la construction du nouveau centre médical dont nous avons grand besoin !
- 

#### Environnement :

- Le dossier Incinérateur avance, Decoset a présenté la 2eme version de son projet et nous organiserons une réunion d'information publique en juin.

### **Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité**

**Le rapport de trésorerie a été présenté par le Trésorier à qui l'Assemblée Générale a donné quitus pour sa gestion 2022.**

**Enfin le bureau a été élu** et a été organisé au cours de sa réunion d'avril comme suit :

Président : M Herbach  
 Vice-Président : T Barbero  
 Secrétaire : S Gos  
 Trésorière : I Berkman  
 Trésorier Adjoint : Y Geoffroy

Commissions :

- Urbanisme : *T Barbero, Y Laporte et Y Geoffroy*
- Transport Voirie : *S Gos, Y Laporte et Y Geoffroy*
- Éducation et équipements publics : *G Arnaud et Y Laporte*
- Environnement et cadre de vie (SETMI Franczal, antennes, etc) : *T Barbero et P Frassati*
- Sécurité : *P Frassati, M Herbach*
- Communication (bulletins, site Internet, relations groupes facebook): *P Frassati, Y Geoffroy, M Herbach*
- Relations avec les élus et autres associations : *I Berkman, T Barbero, M Herbach*

*Merci aux membres du bureau démissionnaires (G Cales, J Fossat, B Lefevre, M Verove) pour leurs apports à l'Association et au bureau durant les années de leur présence avec nous.*

Au cours de l'Assemblée Générale un communiqué des habitants de Guilhermy a été lu interpellant la municipalité sur les besoins liés à l'évolution rapide de ce secteur de St Simon.

## **Urbanisme**

### **Suivi des permis de construire, commission urbanisme**

#### **Dépôts de permis :**

- 32 appartements au 40 ch de Guilhermy
- 15 logements au 83 ch de Canto Laouzeto
- 23 logements au 186 ch de Tucaut
- 1 ou plusieurs appartements pour 160 m<sup>2</sup> 46 ch du Loup

#### **Permis accordés :**

- 1 maison au 59 route de Seysses
- 1 maison au 70 ch de Basso-Cambo
- 1 maison au 1C impasse Licard
- 2 maisons au 97 ch de Canto Laouzeto
- 

#### **Commission urbanisme :**

Deux projets nous ont été présentés depuis notre dernier bulletin, l'un avec 30% d'emprise au sol et l'autre avec 49,4% d'emprise. Nous avons demandé que les promoteurs respectent les 20 % d'emprise du PLUi-H annulé.

### **PLUiH**

**L'enquête publique en ligne** pour déposer vos contributions sur le futur PLUi-H a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Vous pouvez contribuer en formulant vos demandes ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>

Pour voir la contribution de St-Simon Environnement qui a été déposée dès le début de la concertation suivez ce lien : <https://www.saint-simon-environnement.org/wp-content/uploads/2023/04/contribution-SSE.pdf>

Nous avons participé le 19 avril à une réunion à l'initiative de la direction de l'Urbanisme de Toulouse Métropole, destinée à recueillir les souhaits, demandes et remarques concernant l'élaboration du nouveau PLUi-H et ceci quartier par quartier.

Notre association était représentée par 4 personnes pour présenter nos demandes au directeur de l'Urbanisme de Toulouse (M. Falliero) ainsi qu'à la chargée d'études du Service de Planification Urbaine du secteur 6.4 (Mme Willens) dont nous dépendons, ceci en présence de notre Maire de quartier (Mme Ochoa).

Les principaux points abordés :

- demande de retour au coefficient d'emprise au sol de l'ex PLUi-H (20% au lieu des 50 % actuels) afin de limiter l'attractivité pour les promoteurs ;
- demande d'augmentation du coefficient de pleine terre afin de préserver des espaces verts suffisants sur les parcelles et lutter contre les îlots de chaleur ;
- augmentation du nombre de places de stationnement pour les nouveaux projets (2 places par logement) ;
- respect des secteurs pavillonnaires dans l'OAP Guilhermy par l'application d'un zonage adapté ;
- changement de classement des terrains "Cognaud-Saboulard" pour qu'ils demeurent en zone d'activité afin d'éviter qu'ils se transforment en centaines de logements supplémentaires ;
- protection des bâtis et espaces verts patrimoniaux ;
- demande de changement de réglementation sur les aires de présentation des ordures ménagères pour éviter les accumulations de déchets ;
- demande de modification des règles de hauteurs pour éviter les terrasses au 2ème étage surplombant les jardins voisins ;
- demande de mise en place de règles concernant l'implantation des pompes à chaleur pour éviter les conflits liés aux nuisances sonores ;

Vous pouvez consulter avec intérêt le document "cahier de concertation du public" à cette adresse :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/elaboration-pluih/f/572/>

### ***Eclairage public***

Nous observons que l'extinction volontaire de l'éclairage public à des fins économiques et environnementales ne se prolonge plus, en tout cas de la même manière..

### ***Transports et Déplacements, Voirie***

#### **Reguelongue**

Nous avons participé à une réunion sur le terrain à l'initiative de Mme Le Maire de Quartier sur le sujet d'une mise en sens unique de la partie Route Saint Simon- A Bayes de la rue Réguelongue. Il n'y a pas de consensus clair sur ce sujet, il est possible qu'une expérimentation soit tentée. Nous verrons.

.....

#### **Guilhermy**

Une réunion sur site a été aussi initiée à Guilhermy mais n'a pu avoir lieu

.....

#### **Eisenhower**

Lors du Conseil Métropolitain du 23 mars 2023, les élus ont défini les modalités de concertation du public en vue des travaux à venir boulevard Eisenhower. On peut lire dans la délibération :

*« Ainsi, l'avenue Eisenhower a subi ces derniers temps de nombreuses interventions au gré de besoins ponctuels sans pour autant bénéficier d'une réflexion d'ensemble sur l'axe.*

*L'objet de l'opération de requalification est donc de donner une cohérence d'aménagement d'ensemble à cet axe majeur de la Métropole sur tout son linéaire depuis le rond-point Firmin Pons jusqu'à la route de Seysses.*

Les principaux objectifs de cette opération d'aménagement sont les suivants :

- accueillir le Réseau express Vélo n°12,
- sécuriser et développer la mobilité piétonne le long de l'axe et en traversée,
- végétaliser l'axe et améliorer le cadre de vie,
- améliorer la circulation des transports en commun, en complément des sites propres qui leur sont dédiés,
- proposer une offre routière cohérente et adaptée.

En complément de cette opération de requalification, la Métropole engage également une réflexion, uniquement au niveau d'études préliminaires pour l'instant, du franchissement de l'autoroute A64 via l'échangeur du Chapitre par les modes actifs le long de l'avenue Eisenhower dans sa section entre la route de Seysses et la route d'Espagne.

Dans ce cadre, Toulouse Métropole a lancé depuis le début de l'année 2023 des études préliminaires. Elles ont pour objectif de mener une réflexion sur les aménagements possibles et d'étudier différents scénarii d'aménagement pour les comparer en vue de n'en retenir qu'un seul et ainsi poursuivre les études. »

Les dates de cette concertation ne sont pas encore connues. Vous pouvez retrouver la totalité de la délibération ici :

[https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20230327\\_TM\\_DELIBERATION\\_DEL-23-0240.pdf?fbclid=IwAR12XuRU3-gqd0I7krHgtA8po585Mp-QuTr1Hgszb-1ddcrU\\_toI5vwW5nA](https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20230327_TM_DELIBERATION_DEL-23-0240.pdf?fbclid=IwAR12XuRU3-gqd0I7krHgtA8po585Mp-QuTr1Hgszb-1ddcrU_toI5vwW5nA)

## **Incinérateur**

DECOSSET a publié début mars la version amendée de son projet.

([http://www.decoset.fr/publications/publications\\_7\\_20.htm](http://www.decoset.fr/publications/publications_7_20.htm)) à l'issue de la concertation préalable et suite au rapport des garants.

(Le site Colidée : <https://colidee.com/o137p548/synthese.htm>)

Il acte la réduction à 240 000t le plafond annuel d'incinération du futur incinérateur, notamment par le refus de traiter des déchets externes au périmètre de Decoset (donc les déchets du 65 et éventuellement ceux du 32). Les différentes collectivités s'engagent en matière de prévention des déchets (PLPDMA) à une réduction moyenne de 13%, 11% pour la métropole toulousaine) (chiffres détaillés à trouver chez chaque collectivité ?). Différents outils (compostage, tri des biodéchets, recyclage, etc.) sont cités.

Nous sommes satisfaits de voir que les déchets issus de l'extérieur du périmètre Decoset ne seront plus pris en charge par l'incinérateur et qu'il semble émerger une volonté de réduire les déchets en amont de leur incinération.

Cependant nous sommes vigilants et sur certains points déçus :

- Sur les tonnages :
  - o Nous craignons que le schéma régional n'impose des arbitrages aux gestionnaires locaux Decoset répond qu'il n'y a pas de levier juridique de la Région dans ce sens.
  - o Par contre le Muretain, l'Auterivain, Terres du Lauragais sont pris dans le calcul de dimensionnement de l'outil...
  - o Le contrat de Délégation de Service Public va acter ce tonnage qui risque de ne plus pouvoir être réduit par la suite. Et il y a fort à parier que l'exploitant (privé) de l'installation ne soit pas lié par une limitation géographique de l'origine des déchets incinérés<sup>3</sup> Il n'aura que l'obligation de satisfaire la demande du Decoset et pourra incinérer jusqu'à la limite de tonnage maximum autorisée de l'installation.
  - o Comble, les gains engrangés par les efforts de réduction des déchets à incinérer profiteront à Bessières ! Bessières doit être renouvelé à l'horizon 2040 et serait alors de dimension réduite en proportion des économies de déchets réalisées.
  - o Nous voulons plus d'engagement politique des élus et services techniques des collectivités dans cette amélioration significative de la gestion amont des déchets, comme cela est visible dans d'autres communes (Besançon, Grenoble, cf rapports de Zero Waste et rapport soumis à la concertation préalable)
- La localisation du futur incinérateur est toujours axée sur une reconstruction sur le même site, les études de sites alternatifs ne nous sont pas assez détaillées, les critères de sélection sont peu explicites (nous en avons eu confirmation lors d'une réunion à la préfecture au cours de la dernière commission de surveillance de site)
- Techniquement il est annoncé un changement du traitement des fumées, utilisant une voie sèche, nous ne verrions alors plus le panache sera-ce vraiment un mieux ?

Nous maintenons la vigilance sur ces points et avons demandé une **réunion d'information de la population de Saint Simon** par le DECOSSET qui aura lieu le **deuxième lundi de juin** (à confirmer) nous vous avertirons de la tenue effective de cette réunion.

## **Equipements publics, vie du quartier**

### **Place de l'église :**

Nous avons assisté à une réunion organisée par la mairie autour du projet de rénovation de la Place de l'église dans le cadre de l'opération « cœurs de quartier ». Il s'agissait de recueillir les souhaits des participants pour cette place, pour une livraison à horizon 2025.

Bien entendu cette place mérite toute notre attention, mais ainsi qu'exprimé par des participants, cet aménagement vient un peu à contre-temps puisqu'il subit les contraintes d'autres aménagements qui ne peuvent se régler maintenant (difficultés d'accès piétons-cycles, nombre de places de parking limités sur le quartier) et qu'il y aurait des besoins

exprimés qui sont aujourd'hui toujours en attente (salle associative et animation sociale sur Guilhermy, salle collective de taille convenable aux activités et aux besoins de la population aux Tibaous, etc.). Nous avons compris qu'il s'agit de lignes budgétaires différentes. Dommage mais gardons espoir.

Nous retenons de cette réunion que nous devrions voir enfin un affichage d'informations publiques sur la place, un point vélotoulouse (qui nous espérons sera relié à un autre à Basso Cambo !), un peu plus de végétalisation, mais malheureusement une réduction des places de parking... Attendons la synthèse et la décision finale.

### **Animations Communication**

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

*Rappel du Programme provisoire des festivités (comité des fêtes) pour 2023 :*

- Bourse aux vélos Place des Tibaous le 16 avril de 9h00 à 13h00
- Le Jeu envahit Toulouse au Centre d'Animation le 3 juin de 15h00 à 19h00
- Fête de la Musique Place de l'église le 23 juin de 19h00 à 23h00
- Cinéma Plein air à Guilhermy le 1er septembre
- Forum des Associations Place des Tibaous le 9 septembre de 9h00 à 13h00
- Fête de Saint-Simon Place de l'église le 7 octobre de 15h00 à 23h00
- Concert de Noël à l'église de Saint Simon : début décembre

Pour contacter et/ou rejoindre l'équipe du comité des fêtes : allez sur le Groupe Facebook « Comité des fêtes de Saint-Simon » ou par email : [saintsimon.comitedesfetes@gmail.com](mailto:saintsimon.comitedesfetes@gmail.com)

### **PROCHAINES RÉUNIONS**

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu exceptionnellement **jeudi 4 mai à 18h** dans la salle place de l'église.

Nous aurons une **réunion d'information par le DECOSET sur le projet d'évolution de l'incinérateur et de la gestion des déchets dans la salle associative de la place de l'église le 10 juin à 18h.**